



VOLFIN ASSOCIES - ARLES Avocats

8 Place du Forum - 13200 ARLES - Tel: 04.90.93.82.36 - Fax: 04.90.93.52.51

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la Commune de MALLEMORT (13) dans un ensemble immobilier dénommé « Le Clos du Golf », Domaine & Golf de Pont Royal, cadastré section C n° 3918 – 4315 - 4317 - Le Lot numéro **soixante-dix-huit (78)** : **UNE MAISON** modèle « BORIES », d'une superficie habitable de 104.40m², avec les 180/10.000^{èmes} de quote-part du sol et des parties communes générales.

MISE A PRIX : 93.000 €

(QUATRE VINGT TREIZE MILLE EUROS) - **FRAIS PAYABLES EN SUS**

ADJUDICATION : LE LUNDI 9 DECEMBRE 2019 A 9 H

A l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de TARASCON (13150), au palais de Justice de ladite ville, Quartier Kilmaine, 28 Allée du Général Jennings de Kilmaine.

LOT UNIQUE : Dans un ensemble immobilier sis sur la commune de MALLEMORT (13), dénommé « Le Clos du Golf », Domaine & Golf de Pont Royal, cadastré section C N° 3918 ZAC du Moulin de Vernègues contenance 01ha 11a 87ca, section C N° 4315 ZAC du Moulin de Vernègues contenance 26a 36 ca, section C N° 4317 ZAC du Moulin de Vernègues contenance 4a 45ca - **Le Lot numéro soixante-dix-huit (78)** : **UNE MAISON** modèle « BORIES », d'une superficie totale de 104.40m², et les 180/10.000^{èmes} de quote-part du sol et des parties communes générales Un règlement de copropriété contenant un état descriptif de division a été établi le 16 janvier 2001 publié les 7 et 21 mars 2001 volume 2001P n°1301 et deux modificatifs des 30/12/2002, publié le 10 février 2003 volume 2003 P n°698 et le 10/12/2004 publié le 21 janvier 2005 volume 2005 P n°358. Visite assurée par la SCP TORBIERO QUERIN KTORZA, Huissier de Justice à EYGUIERES, le **MARDI 26 NOVEMBRE 2019 de 9h30 à 10h30. OCCUPATION** : les biens sont occupés selon bail SSP en date du 26 juin 2017 avec prise d'effet au 10 août 2017 pour une durée de 3 ans et un loyer mensuel de 1.020 € et 50 € de charges mensuelles. **CONDITIONS DE LA VENTE** : Le cahier des conditions de la vente dressé par Maître Jean-Pierre VOLFIN a été déposé le 16 février 2018 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de TARASCON SUR RHONE où tous les prétendants peuvent en prendre connaissance ainsi qu'au cabinet de Maître VOLFIN. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit auprès du Barreau de TARASCON. L'avocat se fera remettre par son mandant contre récépissé, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

Signé : Jean-Pierre VOLFIN

Pour tous renseignements s'adresser à : Maître Jean Pierre VOLFIN, avocat poursuivant la vente, 8 place du Forum, 13200 ARLES, TEL : 04.90.93.82.36 ou sur consultation du site internet : www.volfinassocies.com ou encore sur le site de l'ordre des avocats de TARASCON : www.avocats-tarascon.com

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE
Xavier TORBIERO – Stéphane GUERIN – Sylvain CANAL
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

EXPEDITION

126 AVENUE DE LA LIBERTÉ - BP. 7 - 13430 EYGUIERES
TEL 04.90.57.90.47 - C.C.P. 6820.35 G MARSEILLE

PROCES -VERBAL D’AFFICHES

L’AN DEUX MILLE DIX NEUF

ET LE VINGT HUIT OCTOBRE

A LA REQUETE DE:

La CAISSE d’EPARGNE CEPAC, Société Anonyme immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 775 559 404, ayant son siège social Place Estrangin Pastré – BP 108 – 13254 MARSEILLE CEDEX 06, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice domicilié es-qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Me Jean Pierre VOLFIN 8 Place du Forum 13200 ARLES, Associé de la SELARL VOLFIN ASSOCIÉS ARLES, Avocat au Barreau de TARASCON, au cabinet duquel domicile est élu et où pourront être notifiées toutes offres et significations relatives à la présente saisie.

Nous, S.C.P Xavier TORBIERO – Stéphane GUERIN & Sylvain CANAL, Huissiers de Justice Associés, titulaire d’un Office d’Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de TARASCON sur RHONE, en résidence à EYGUIERES 13430, y demeurant 126, avenue de La Liberté, l’un d’eux soussigné,

CERTIFIONS nous être transportés ce jour sur le territoire de la commune de MALLEMORT (13) – Domaine & Golf de Pont Royal – « Le Clos du Golf » et avoir apposé sur la porte du garage, un avis simplifié de format A3 en tous points identique à celui sur lequel le présent acte est rédigé, indiquant qu’il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un seul lot des biens susvisés :

Le lot n°78 dans un ensemble immobilier dénommé « Le Clos du Golf » - Domaine & Golf de Pont Royal – cadastré Section C n°3918 – 4315 - 4317 consistant en une maison modèle BORIES d’une superficie habitable de 104.40 m² avec les 180/10.000èmes de quote-part au sol et des parties communes générales.

Sur la mise à prix de 93.000, 00 euros (quatre vingt treize mille d’euros).

Frais payables en sus, à l’audience des criées du JUGE DE L’EXECUTION près le Tribunal de Grande Instance de TARASCON qui sera tenue au Palais de Justice de ladite ville – Quartier Kilmaine – 28, allée du Général Jennings de Kilmaine - 13150 TARASCON, le Lundi 09 Décembre 2019 à 9H00.

Droit fixe Article 6	92.24
Frais déplacement Art 18	7.67
Total HT	99.91
TVA 20%	19.98
Taxe forfaitaire	14.89
Total	134.78

